

abac 1022

association bien vivre à chavannes

PV Assemblée générale du 22 mars 2016 à 20h à la Buvette du Collège de la Concorde.

Présents : Corinne Rochat (CR), Patrick Michel (PM), Isabelle Langer Bossy (ILB), Francis Bossy (FB), Sarah Corthay (SC), Olivier Roque (OR), Vanessa Redzepi-Poggi (VRP), Davide Malatesta (DM), Laurence Pilet (LP), Anastasia Avilés (AA), Valeria Saccone (VS).

Excusés : Manon Fawer, Irène Ducret, Isabelle Schaaf-Jeanloz, Franca Michel, Bertrand de Rahm, Sandrine Tuscher

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE du 22.03.2016 :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 11 juin 2015
4. Présentation des actions en cours
5. a) Rapport de la présidente abac
b) Rapport du trésorier abac
c) Rapport des vérificateurs des comptes abac
6. Rapport de *L'écopanier*
a) Rapport de la présidente
b) Rapport du trésorier
c) Rapport des vérificateurs des comptes
7. Election au comité
8. Fixation des cotisations
9. Divers et propositions

1. Mot de bienvenue

CR ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue à chacune et chacun.
Bref tour de table pour se présenter les uns aux autres.

2. Approbation de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 11 juin 2015

OR : au point 10 : demande de précision : OR garderait la responsabilité de *L'écopanier* avec Laurence Pilet et Sandrine Tuscher.

SC : la page 2 du PV était manquante pour certains membres.

Lecture est faite par ILB.

Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Présentation des actions en cours

CR rappelle que l'abac soutient « Place aux Histoires » et le projet de « Piste suédoise ». D'avantage de développement lors de son rapport.

5. a) Rapport de la présidente abac

CR lit le rapport pour l'exercice 2015 et début 2016 (voir annexe)

b) Rapport du trésorier abac

PM nous fait part que l'exercice 2015 s'est terminé au 31 décembre 2015.

La partie cotisation Frs 460.- fait vivre l'abac et les dons permettent de soutenir les projets, dont « Place aux Histoires » à raison de Frs 500.-/année.

Les frais d'hébergement du site sont pris partiellement par un donateur.

Le solde en caisse au 31.12.2016 est de Frs 3'377.45

c) Rapport des vérificateurs des comptes abac

Les vérificateurs des comptes (**FB** et **OR**) ont procédé à la vérification des comptes 2015 de l'abac et déclarent que les comptes sont tenus avec exactitude et qu'aucune irrégularité n'a été constatée.

Les 3 rapports de l'abac sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier.

CR explique que « Place aux Histoires » est une activité soutenue par le BCI (Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers), elle est une bénévole rétribuée à raison de Frs 460.-/année. Elle reverse cet argent à l'abac et l'abac soutient ce projet à raison de Frs 500.- /année.

Cette activité rencontre un grand succès, environ 100 enfants sont concernés.

6 mois au Parc Puidoux et 6 mois à la Blancherie. Pendant l'hiver, ils ont été hébergés à la Villa YOYO.

La commune donne un soutien minime à cette activité : affichage aux bornes lumineuses et flyer 1x/année dans les écoles.

SC : Quel est le lien avec d'autres actions comme « Moments d'histoires » qui a lieu dans les locaux de la Marelle (Jardin d'enfants) ?

CR : Le « moment d'histoires » a été créé par la commune (les parents viennent avec leurs enfants). « Place aux Histoires » est différente, ce sont des moments motivants, ressourçants, les livres sont lus, prêtés à la maison. Si un livre est perdu ou abîmé, cela est sans gravité.

Les 2 projets sont différents et ne font pas doublon.

6. Rapport de L'écopanier

a) Rapport de la présidente Laurence Pilet fait part qu'il y a eu des départs et des désistements de membres dans le courant de l'année 2015.

L'écopanier garde les 2 fournisseurs : Famille Blanc le mardi à quinzaine et Jean-Pierre Henny le lundi à quinzaine

13 adhérents à *L'écopanier* (7 = Blanc ; 5 = Henny)

Encouragement en ce début d'année avec de nouveaux adhérents (8=Blanc ; 6= Henny dès la reprise ce printemps)

Le nouveau flyer est bien fait et des gens posent des questions.

Le sud de Chavannes n'est pas vraiment concerné, car M. Blanc y tient un marché vers Géopolis.

LP précise que nous pourrions aller jusqu'à 20 paniers par fournisseur, pas davantage pour des raisons de place dans le cabanon d'OR. Après il faudrait envisager un deuxième point de livraison.

Explications des contenus de panier et des animations faites par *L'écopanier* : agape printanière pour la reprise des livraisons avec J-P Henny et soupe à la courge en octobre (au cabanon).

Le 8 décembre 2015 abac et *L'écopanier* ont animé une fenêtre de l'Avent... dehors !

CR présente le nouveau flyer fait par PM et OR. Merci et bravo !

b) Rapport du trésorier

Olivier Roque nous rappelle que *L'écopanier* existe depuis 2009 et que le fournisseur du lundi (M. Henny) livre aussi des paniers à Renens au centre portugais.

Tout est maintenant sur le compte abac mais avec une comptabilité séparée.

LP transmet le nb de paniers pris à chaque livraison et des offres spéciales (œufs, pdt, etc) à **OR** qui transmet le suivi des factures à **PM**.

Les comptes se feront dorénavant sur l'année civile, auparavant s'arrêtaient en mai.

La clôture au 25.12.2015 avec un solde de Frs 1'216.45.

La fortune se solde à Frs 244.70

OR souhaite que les membres payent 10 paniers à l'avance, si une personne veut un panier d'essai = payer comptant. Si la somme est trop conséquente, possibilité de payer en 2 fois tout en commandant 10 paniers.

Il y a quelques frais d'animation pour les agapes.

Succession de déficit par des impayés de certains adhérents avec des départs, le changement de fournisseur, changement des prix du panier... ceci est passé dans perte et profit. Les non-paiements ont été pris sur les fonds propres de *L'écopanier*.

Le problème principal est le contrôle des paiements des adhérents. Il sera nécessaire de renforcer le suivi des personnes.

La nouveauté avec le flyer : une feuille avec les principes de *L'écopanier* et les conditions de paiement sera remise à chaque nouvel adhérent qui devra la signer.

CR : 2016 *L'écopanier* repart sur de bonnes bases !

c) Rapport des vérificateurs des comptes

La vérificatrice, Anastasia Avilés des comptes a procédé à la vérification des comptes de *L'écopanier* en date du 20 février 2016, les comptes sont tenus avec exactitude et n'a constaté aucune irrégularité.

Les 3 rapports de *L'écopanier* sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier.

7. Election au comité

Nous ajoutons aussi l'élection des vérificateurs des comptes suite à la fusion avec *L'écopanier*.

Flou à l'envoi de la convocation à l'AG : *L'écopanier* a oublié d'envoyer la convocation à ses membres, seul le comité l'a reçue par l'intermédiaire de la secrétaire de l'abac.

CR se représente. **ILB** et **PM** acceptent de rester jusqu'à la prochaine AG 2017.

ILB explique en quelques mots son travail : prise des PV du comité (2-3 par année) et de celui de l'AG, convocation à l'AG, mise à jour de la liste des membres, tout cela en collaboration avec la présidente. Les courriers officiels sont faits par **CR**.

Lors de sa rencontre de nov. 2015, les comités abac et *L'écopanier* ont décidé qu'un membre du comité *L'écopanier* devait rejoindre le comité abac pour que le lien soit fait.

Olivier Roque et Laurence Pilet acceptent d'entrer au comité abac.

Sont élus à l'unanimité :

Corinne Rochat, présidente,

Patrick Michel, trésorier,

Isabelle Langer Bossy, secrétaire

Laurence Pilet, *L'écopanier*

Olivier Roque, *L'écopanier* et caissier suppléant

Anastasia Avilés et Francis Bossy, vérificateurs des comptes pour l'exercice 2016-2017.

Laurence Pilet, Olivier Roque et Sandrine Tuscher continuent de fonctionner en sous-comité *L'écopanier* pour abac.

8. Fixation des cotisations

abac propose de diminuer à Frs 10.- pour être identique à *L'écopanier*.

L'important est de trouver de nouveaux membres pour soutenir les projets d'abac.

En 2015 : 25 membres abac + env. 5-7 *L'écopanier*

CR propose la fixation unique à Frs 10.- minimum pour la cotisation à abac.

Accepté à l'unanimité.

9. Divers et propositions

VS nous fait part d'un problème récurrent de signalisation et de manque de sécurité à Chavannes lors de travaux (feux clignotants à l'orange, un camion démarre et 4 enfants s'engagent sur le passage piéton du pont de l'autoroute à l'av. de la Gare). Elle téléphone à PoOuest -> ne sont pas concernés, doit avertir la commune. Cette-dernière tient compte du problème mais ne fait rien pour que le danger disparaisse.

En a fait part à la municipale Mme Steiner : pas de réaction, transmission à l'APE (Association des Parents d'Elèves).

VRP de l'APE : rédaction en projet concernant la sécurité sur le chemin des écoliers. Tout a été répertorié, demande a été faite pour rencontrer la municipalité, demande de patrouilleurs, prévention auprès des enfants. Si cela n'aboutit pas, il sera peut-être tant de faire une pétition ou autre action.

APE s'est coordonnée, la nouvelle municipalité devra réagir. Pour le moment le dicastère est assuré par Mme Laabar, mais contacter d'abord M. J.-P. Rochat -> tél à la commune.

CR cela fait 4 ans que la demande d'un dispositif de patrouilleurs a été faite. Rien n'aboutit, pas de coordination de la part de la commune. Répertoire les infos avec APE et mettre abac en copie dans les courriers à la commune.

Interpeler si jamais l'ATE (Association des Transports et Environnement) par rapport à la sécurité... Histoire d'éviter un drame !

L'APE n'a pas encore de site internet ; mais il existe un rapport sur les passages à piétons dangereux réalisé par S. Apothéloz (représentant des parents au conseil d'établissement). Ce rapport est à disposition.

SC fait part du « mouvement des incroyables comestibles » et fait référence au film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent sur la situation de notre planète.

Chavannes vit une densification intense, beaucoup d'enfants n'ont plus de contact avec la nature. SC partage l'expérience d'une ville anglaise, Todmorden (200.000 habitants) qui a réalisé le projet de planter des légumes et des fruits en ville.

- But : créer du lien social, cultiver des légumes, planter des arbres fruitiers et obtenir de la nourriture locale.
- L'emblème de la commune : cerisiers... il en reste 4
- Les jardins familiaux vont être déplacés
- Projet d'utiliser l'espace non bâti qui appartient à la commune vers le passage des Ramiers pour y faire un jardin potager urbain

Souhait d'utiliser les espaces verts et intermédiaires de Chavannes. **SC** se documente et réalise un document-projet.

AA propose de s'approcher de l'association des jardins familiaux, de contacter les municipaux et suggérer une réflexion sur les espaces verts.

Lister aussi les besoins pour les 10-15 ans et penser aux terrains multisports.

OR Concernant le Parc Pidoux, c'est une donation qui ne permet aucune construction sur ce terrain.

CR La muni actuelle est en place jusqu'à fin juin 2016. M. Bailly est en charge des espaces verts.

Elle se documente sur la donation Alice Pidoux et jusqu'à quand la protection est en court, veiller à la faire prolonger.

En janvier - février 2017 : trouver un nouveau trésorier pour l'abac, poste difficile à remplacer. Envisager un défraiement, à réfléchir comment trouver quelqu'un.

La séance est levée à 21h45

La présidente
Corinne Rochat

La secrétaire
Isabelle Langer Bossy

ANNEXE

Rapport de la présidente abac du 14 mars 2016